

CHARTRE ENVIRONNEMENT

- **Rechercher un haut niveau de performance environnementale**

Développant ses activités à l'échelle internationale, LVMH s'efforce d'aligner ses pratiques sur celles qui présentent le meilleur niveau de respect de l'environnement à travers le monde.

- **Susciter un engagement collectif**

L'environnement relevant de la responsabilité de tous, LVMH considère comme une priorité la sensibilisation, l'éducation et la formation de ses collaborateurs. Pour s'assurer du maintien d'un haut niveau de performance environnementale, le Groupe juge indispensable que chaque Maison se fixe des objectifs environnementaux chiffrés et mette en place un système de management dédié à cette démarche.

- **Maîtriser les risques environnementaux**

Au-delà du plus strict respect de la réglementation environnementale, qui est un devoir absolu, le Groupe entend privilégier la prévention des risques. Il y affecte les moyens humains et matériels en conséquence.

- **Concevoir des produits de luxe en intégrant innovation et créativité environnementales**

Guidé par le souci premier de grande qualité, LVMH entend progresser dans la maîtrise et l'anticipation des aspects environnementaux liés au cycle de vie de ses produits. LVMH encourage tous les processus d'innovation environnementale et assume son devoir de prudence et de précaution pour assurer une totale sécurité du consommateur.

- **S'engager au-delà de l'entreprise**

LVMH entend contribuer à la protection de l'environnement au-delà des seuls aspects directement liés à ses activités. Considérant la promotion du respect de l'environnement comme un impératif, LVMH noue un partenariat actif avec des groupes d'entreprises, des collectivités et les associations qui y concourent.